

Edito

C'est non sans émotion que nous vous présentons le premier bulletin municipal, dont le nom n'est peut-être que provisoire. Quant à la périodicité, elle sera - pour l'instant - fonction des informations à donner.

L'objectif est de vous informer sur la vie du village et de l'intercommunalité, de vous parler de l'Histoire de Montonvillers, de vous donner des informations pratiques et les dates à retenir... Bref, de créer un lien supplémentaire entre les habitants.

Si vous souhaitez annoncer un événement (même extra-communal) ou faire paraître un article, contactez-nous à la mairie ou par mail (coordonnées page suivante).

En ce qui concerne cette première édition, elle va surtout concerner les travaux qui vont commencer dans le village...

C'est pour vous que nous avons créé ce bulletin. Nous espérons que vous prendrez plaisir à le lire et y participer.

L'équipe de rédaction.

Le bruit, ennemi de tous

Il n'est agréable pour personne d'être dérangé par des nuisances sonores, quelle qu'en soit la source qui peut être autre que mécanique.

Je veux donc vous rappeler les **horaires autorisés** par arrêté préfectoral. Ils concernent « les travaux de bricolage et de jardinage à l'aide d'outils bruyants susceptibles de causer une gêne » et s'étendent à tout ce qui est générateur de bruit perturbateur pour le voisinage :

- ◆ **en semaine, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30;**
- ◆ **le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- ◆ **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12h.**

Pour le bien être de tous, je vous remercie de veiller à respecter les heures de calme.

Le Maire.

Les travaux



Au plus tard le 19 mai, et pendant 6 semaines, débiteront les travaux de la rue d'en Haut et du chemin du Moulin (avec presque deux semaines de retard sur ce qui était prévu). Voici un petit rappel de ce qui sera fait et qui vous a été annoncé lors de la réunion du mois d'avril :

- ◆ Pavage des entrées des maisons (domaine communal) ;
- ◆ 3 rangs de pavés le long de la route de chaque côté pour l'écoulement d'eau ;
- ◆ un parking pavé devant la maison de MM Gosselin ;
- ◆ un chemin en béton désactivé à partir de l'extérieur du virage (maison de MM Jouchoux) jusqu'à la sortie du village. Ceci permettra de sécuriser l'entrée de Montonvillers, dans cette zone où la vitesse des véhicules (et pas seulement des étrangers au village) est bien souvent excessive. Pour financer le prolongement de ce chemin, le banc initialement prévu ne sera pas acheté tout de suite et nous ne recrutons pas de secrétaire de mairie pour l'instant ;
- ◆ afin d'harmoniser le village, les entrées non pavées le seront (sur zone déjà aménagée) ;
- ◆ Bien sûr, réaménagement du virage et élargissement pour une meilleure sécurité ;
- ◆ Après ces travaux, il sera réalisé un revêtement en enrobé sur la chaussée de 6 cm d'épaisseur (courant juillet).
- ◆ En revanche, le chemin n'ira pas jusqu'à la mairie (coût prohibitif : 26 000 €)

Pauvres Poiriers!



Eh oui! C'était la dernière fois cette année que vous voyiez fleurir les 2 poiriers du virage, travaux obligent! Le premier a été abattu le dimanche 11 mai, le deuxième le sera dimanche 18 mai... à noter qu'ils commençaient à pousser.

Nous réfléchissons actuellement pour savoir ce que nous allons faire de leur bois mais une chose est sûre, nous les regretterons!

Un logo pour Montonvillers

Nous vous proposons un concours dont l'objectif est de trouver un logo pour Montonvillers. En effet, un logo permet une identification visuelle immédiate et nous pensons que nous devrions avoir le nôtre.

La date limite est fixée au mardi 24 juin et le premier prix est (pour l'instant) l'honneur d'avoir créé le logo de sa commune.

Pour remettre votre proposition, vous pouvez l'envoyer par mail ou la déposer en mairie (il y a maintenant une boîte aux lettres).

Le jury sera composé du Conseil Municipal.

Bonnes créations à tous !

Restrictions de circulation et de stationnement

Pendant les travaux, pour le bon déroulement de ceux-ci et par arrêté municipal.



du lundi au vendredi, de 8h à 17h, rue d'en Haut et chemin du Moulin :

- ♦ la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes hors ramassage scolaire sera interdite ;
- ♦ **Seule sera autorisée** la circulation dans le **sens entrée du village par CD113E (route de Flesselles) / mairie** (c'est-à-dire en descendant) pour les véhicules motorisés.

La vitesse sera limitée à 30 km/h dans tout le village du lundi au vendredi de 8 h à 17 h (contrôles de gendarmerie non exclus).

Lors du pavage de votre entrée, interdiction de franchir les travaux avec véhicule motorisé pendant 15 jours. L'entreprise EUROVIA vous préviendra individuellement quand l'interdiction sera levée (afin d'assurer un séchage adéquat).

La route sera complètement barrée pendant un ou deux jours entre 8h et 17 h lorsque le Département posera l'enrobé (mois de juillet).

Nous comptons sur votre civisme et votre compréhension pour que tout se passe le mieux possible.

Contacts

E-mail : mairie.montonvillers@laposte.net

Téléphones : mairie : 03-22-93-77-88

Salle des Fêtes : 03-22-93-70-01

Permanences : tous les mardis de 18 h à 19 h ;

le dernier samedi du mois de 10h30 à 11 h

Les dates à retenir

- ♦ 19 mai 2008 : début des travaux.
- ♦ 04 juin 2008 : concert de présentation du festival de jazz en l'église
- ♦ 27, 28, 29 juin : festival « jazz à Montonvillers »

PROGRAMME DU FESTIVAL

Vendredi 27 juin :
19h00 : Combo du CNR d'Amiens
20h30 : Élise Caron Duo
22h00 : Matheu Donarier trio

Samedi 28 juin :
18h00 : Orchestre de la com de com
19h00 : Le père Niffard invite Claude Egea
20h30 : Ekiziquement votre
22h00 : Quartet

Dimanche 29 juin :
11h00 : Conférence
12h30 : Apéritif-concert avec
Musique en herbe orchestra junior
18h00 : Trio Azoula-Garattini-Fosseet
18h00 : Melting Potes
19h00 : Rigolus

RÉSERVATIONS
Asso Brass action
170, Jules Barm 80060 Amiens
tél - 03 22 93 33 25